

JEAN-BAPTISTE BARREAU

LA
DIAGONALE
DU CLOU

*I. Petites erreurs,
grandes conséquences*

ÉDITIONS MAÏA

Découvrez notre catalogue sur :

<https://editions-maia.com>

Un grand merci à tous les participants de
euthena.com qui ont permis à ce livre de
voir le jour :

...

...

Personne n'est si jeune qu'il ne puisse mourir demain.
Proverbe suédois

© Éditions Maïa

*Nos livres sont éthiques et durables : économes en papier et en
encre, ils sont conçus et imprimés en France.*

*Tous droits de traduction, de reproduction ou d'adaptation
interdits pour tous pays.*

ISBN 9791042529567

Dépôt légal : avril 2026

Chapitre 1

Saint-Pourçain-sur-Sioule : une petite bourgade posée là, quelque part entre les plis géographiques de la France, un peu à l'est du « centre » de l'Hexagone. Une tache charmante, presque anodine, où coule paisiblement la Sioule, dont le lit sinue à trois cent cinquante mètres d'un édifice de pierre, l'hôtel de ville. Derrière ses stores jaunies par le temps, Frédéric Daoust – surnommé « Mouillette » – tue les heures avec une application rare. Trente et quelques années, de type caucasien, lourdement handicapé, Frédéric est l'un de ces agents municipaux que la République a su « intégrer » comme elle sait le faire : avec une conscience légale et une tendresse statistique. Sur le papier, il est Responsable informatique de la mairie. À ce titre, il est censé « assurer l'organisation, le suivi et la mise en œuvre de l'ensemble du système informatique ». En pratique ? Il met à jour le site web de la ville. Deux fois par mois. Trois, les grandes semaines, quand un adjoint enthousiaste poste une photo d'inauguration de rond-point. Le reste du temps, Frédéric redessine, inlassablement, les contours des parcelles cadastrales de l'Allier. Un travail déjà fait, ailleurs. Inutile ici. Une tâche tranquille, parfaite pour meubler les longues heures d'un poste que l'on nomme un placard. L'origine de cette histoire tient à une contrainte : une loi française impose aux collectivités d'employer un certain pourcentage de travailleurs handicapés, sous peine de lourdes amendes. Ainsi, à force de cafés partagés et d'apéros du vendredi, Fred est devenu une figure familière et attachante de la mairie. Une mascotte bienveillante de l'inclusion made in France. Il ne se plaint pas. L'emploi est calme, les horaires souples, la pression inexistante, les pauses longues comme un dimanche de novembre. Mais quelque chose, en silence,

s'agite. Car au fil des mois, Frédéric perçoit que son image, son statut, sert un autre discours – celui du maire, centriste habile, qui n'hésite pas à exhiber cette inclusion comme un trophée électoral. Fred se sent de plus en plus coincé entre le photocopieur et le tableau des astreintes techniques. Et il compte et recompte, chaque soir, les lignes d'un budget qui ne ferme plus, rongé par l'inflation et les petites urgences du quotidien. Ce n'est plus seulement de la curiosité : c'est une nécessité qui cogne doucement sous la peau. Alors viennent des chuchotements numériques, glanés sur les forums et dans les podcasts : cryptomonnaies, micro-tâches, revenus obscurs, plateformes d'autres mondes où l'argent circule à la vitesse d'un clic. Fred écoute, s'informe et imagine. Et dans la brume tiède de son quotidien municipal, il entrevoit une issue.

Un proverbe turc, dont l'origine se perd quelque part entre la sagesse populaire et la folie ordinaire, dit : « L'argent sert de main au manchot et de langue au muet. » Une maxime que Frédéric aimait prolonger avec une formule plus douceuse : « Et pour moi, de coup de pied dans les noix. » Il naquit à Vichy, ville d'eaux thermales et d'eaux troubles, à la toute fin des années 1980 – époque où le mur de Berlin s'effritait, et où l'an 2000 se rêvait encore comme un épisode de *Code Quantum*. Atteint dès la naissance d'une maladie neuromusculaire, il en tira une forme singulière d'endurance. Il grandit à Broût-Vernet, bourgade au nom hésitant entre la soupe de cantine et la blague grivoise, à une demi-heure de sa maternité. Son père, Michel, tenait le café des sports du village. Sa mère, Corinne, s'occupait du bureau de tabac juste à côté. Enfant unique et gourmet précoce, Frédéric fit ses premières armes dans cette ambiance populaire, fasciné par les mouillettes plongées dans l'œuf à la coque. Mais très tôt, une absence pesa sur ses petits matins rituels. Le père s'éclipsa. D'abord vers Paris, pour une histoire d'amour avec une scripte aux écharpes en lin croisée sur le tournage du film *Le Garçu* de Maurice Pialat. Frédéric n'en comprit pas tout, mais il en ressentit très tôt le vide, ce silence qui s'installait à

table. Puis ce fut le retour discret, l'allure changée, les gestes plus lents : le père portait le virus du sida. L'enfant observa, sans poser trop de questions. Le deuil se fit à mi-voix, presque en douce. Michel repose aujourd'hui sous une stèle modeste, à l'ombre d'un thuya, concession 5A06 du nouveau cimetière de Broût-Vernet. Devenue veuve, Corinne vendit le bar et se concentra sur le tabac, la santé de son fils et la gestion quotidienne, souvent rendue acrobatique par les embûches de la vie. Toujours avec beaucoup d'amour, et trop peu de ressources financières. En 1996, Frédéric reçut son premier fauteuil électrique. Ce fut aussi un coup dur pour les finances familiales : la justice fiscale, comme la foudre, frappe rarement à la bonne adresse. En 1999, la colonne vertébrale de l'adolescent nécessita une série d'opérations, suivies d'un dégât des eaux qui imposa la rénovation complète du tabac. Puis vint 2004, et son double coup du sort : une flambée des prix du tabac, et une grippe virulente qui tourna à l'hospitalisation, à l'insuffisance respiratoire et au redoublement scolaire. Et pourtant, bon an mal an, le duo mère-fils avança. Ensemble, stoïques et soudés, comme deux funambules marchant au-dessus du vide, entre un compte-rendu médical et un bilan comptable. Un peu seuls, souvent. Mais jamais tout à fait vaincus.

L'entrée dans l'âge adulte de Frédéric ne fut pas tant une transition qu'un grand écart laborieux. Le bac, ce vieux rite de passage que d'autres franchissent d'un pied léger, il dut l'arracher à force de ruses désespérées et d'une endurance quasi héroïque. Une fois ce Graal conquis, il fallut couper le cordon ombilical – une opération si délicate que seule l'université de Clermont Auvergne semblait pouvoir l'amortir. C'est là que Frédéric entama une licence en informatique. Une noble discipline, certes, mais qu'il côtoya plus qu'il ne l'embrassa. Ces années-là furent cependant riches en premières fois : première cuite, premiers psychotropes, six échecs sentimentaux d'une régularité métronomique, et surtout, l'inauguration d'un logement étudiant en résidence universitaire – temple du nouilles-fromage, de l'indépendance molle et des réveils

à midi. Loin du cocon familial, il lui fallut mobiliser toute une troupe d'auxiliaires de vie pour gérer les mille complexités du quotidien : transferts acrobatiques, douches périlleuses, habillages à haut risque, mise aux toilettes chronométrée, cuisine approximative et entretien ménager de fortune. Pour financer cette armée de professionnels – car l'État, comme les fées, ne se penche que sur les dossiers irréprochables –, Frédéric développa une plume redoutable, affinée par la nécessité et polie par l'urgence. Mais toute cette énergie mobilisée à survivre n'était guère compatible avec les exigences de l'université. Après quatre années d'atermoiements et de révisions plus ou moins productives, Frédéric ne décrocha jamais sa deuxième année de licence. C'est alors qu'une planche de salut se présenta : le DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet de Vichy. Derrière son nom pompeux et ses critères flous se cachait une formation qui, émue par les lettres de Frédéric – pleines d'humilité et d'un chantage affectif finement dosé autour de son handicap – accepta de l'intégrer. Là, il apprit à faire de jolis sites web. Mais l'Auvergne de l'époque n'était pas exactement la Silicon Valley : le marché du numérique y battait encore de l'aile. Incapable de franchir le mur invisible entre la formation et l'emploi, Frédéric dut se replier chez sa mère. Celle-ci, désormais affligée d'arthrose, l'accueillit avec douceur, et leur cohabitation se mua en colocation semi-médicalisée, animée par les allées et venues des auxiliaires de vie. L'ancien étudiant, lesté de plusieurs kilos de paninis trois fromages avalés à la cafétéria du DUT, mit alors ses compétences informatiques au service du petit commerce maternel. Le magasin vivota deux ans, jusqu'à ce que la patronne, prise non de fatigue, mais d'émoi, tombe sous le charme d'un client fidèle : un VRP passionné d'andouillette de Saint-Pourçain, bien introduit dans divers cercles locaux. L'homme, avenant et plein de bonne volonté, tenta à plusieurs reprises de recommander Frédéric auprès de ses contacts, mais sans grand succès : le parcours chaotique du jeune homme et surtout son handicap suscitaient plus de méfiance que d'intérêt. Finalement, le VRP parvint à le faire embaucher à la mairie, au terme d'un arrangement

aussi obscur que gourmand, scellé dans l'ombre des couloirs par la promesse de livraisons régulières de plateaux-repas généreusement garnis en charcuterie fine. Frédéric accepta sans hésiter. Ce tremplin inespéré, même modeste, lui permit aussi d'accéder à un vrai logement : un appartement à Vichy, spacieux et adapté, où il put, pour la première fois, envisager un avenir moins cabossé. Ainsi, de galères en rebonds, de paninis en pistons, se dessina le parcours sinueux d'un héros discret, toujours en équilibre entre burlesque et bravoure.

Tout a commencé – ou plutôt, pour employer une métaphore plus flamboyante, tout s'est embrasé – par une étincelle bureaucratique doublée d'un oubli aussi tragique qu'humain. Et pas n'importe quel oubli. On ne parle pas ici de clés égarées ou d'un anniversaire de beau-frère zappé, mais d'une négligence bien plus redoutable : celle des règles alambiquées, sourcilleuses, presque ésotériques, édictées par les Caisses d'Allocations Familiales. Car, dans le monde que les administrations appellent, avec une rigueur tout administrative, le « milieu ordinaire », impossible – passé six mois d'activité salariée – de cumuler l'Allocation aux Adultes Handicapés avec des revenus jugés « normaux ». Des revenus que la CAF, gardienne inflexible de son dogme, considère comme autant d'entorses à ses principes sacrés. C'est ainsi qu'au tout début de l'année 2020, Frédéric découvre, incrédule, que son compte en banque est devenu un champ de ruines. Il lui faut rembourser vingt-cinq mille euros. Une somme gracieusement versée par l'État, puis intégralement dépensée. Non pas en frivolités, mais dans des trésors culturels d'une rareté bouleversante : des consoles et jeux vidéo capables d'émouvoir jusqu'au plus endurci des commissaires-priseurs. Mais Frédéric n'est pas homme à brader son patrimoine numérique sous la pression des huissiers. Fort de sa petite notoriété dans le microcosme des collectionneurs vidéoludiques, et animé d'une foi inébranlable dans la valeur historique de ses acquisitions, il refuse de céder. Que faire alors ? C'est là qu'une idée, improbable, mais lumineuse, germe dans son esprit : créer une entreprise fictive. Il la baptise Bourbonnerds

Incorporation – clin d’œil mêlant autodérision et mégalo-
manie – et, en fait, sur le papier, la Silicon Valley du bocage
bourbonnais. Entre deux dossiers municipaux, il monte un
site web, bricole un logo, rédige des statuts sociaux avec
plus de Photoshop que de légalité, et s’élançe à la conquête
du monde des PME rurales en demande de développement
de bases de données. Deux d’entre elles, pleines de bonne
volonté, mais démunies, déclinent poliment. Mais une troi-
sième, un petit fabricant local de pièces détachées agricoles,
accepte un projet modeste : informatiser son vieux carnet de
commandes. Le travail est vite fait, efficace, et le dirigeant,
ravi, poste un message dithyrambique sur un forum profes-
sionnel... qui attire l’attention d’un consultant en mission
pour le musée des diamants d’Anvers. Le musée, empêtré
dans un système obsolète et pressé par une échéance budgé-
taire, cherche un prestataire rapide et bon marché. Frédéric,
avec son ton assuré et ses tarifs imbattables, les convainc
sans que personne ne pousse trop loin la vérification de ses
références. Et soudain, miracle : il décroche un contrat de
quarante mille euros pour refondre leur base de données
et concevoir une interface de gestion digne des plus belles
vitrines de joaillerie. Transporté par un enthousiasme quasi
mystique et sans le moindre budget pour s’équiper légale-
ment, Frédéric télécharge illégalement un logiciel profes-
sionnel de modélisation 3D. Il se lance alors dans la reconstitution
numérique du célèbre Millenium Star, joyau emblématique
du musée, destiné à briller en majesté au cœur du nouveau
site. Mais par un jour gris, chargé de tension et d’électricité
statique, une collègue, animée d’une rancune tenace et d’un
besoin maladif de contrôle, l’observe en douce. Elle ne lui a
jamais pardonné une ancienne remarque pour lui anodine.
Alors, elle attend son moment. Quand elle croit repérer une
faille, elle s’y engouffre avec une précision froide, dissimu-
lant sa vengeance sous les oripeaux du devoir moral. Elle le
dénonce, implacable. Le verdict ne tarde pas : licenciement
pour faute grave, et menace d’un procès où pèsent cinq ans
de prison et 375 000 euros d’amende.